

GROUPE CESAR

Société Anonyme
Au capital de 8 631 542,40 €
Siège social : 154 Boulevard Jean Moulin – 49400 SAUMUR
381 178 797 RCS ANGERS

COMPTES CONSOLIDES POUR LA PERIODE

DU 1^{er} AVRIL 2016 AU 31 MARS 2017

SUIVANT LE REFERENTIEL IFRS



SOMMAIRE

I. BILAN CONSOLIDE ACTIF.....	3
II. BILAN CONSOLIDE PASSIF.....	4
III. COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE.....	5
IV. ETAT DU RESULTAT GLOBAL	6
V. TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES	6
VI. TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE	8
VII. ANNEXE DES COMPTES CONSOLIDES.....	9
A. Faits caractéristiques de l'exercice.....	9
B. Référentiel comptable.....	10
C. Modalités de consolidation et informations sur le périmètre de consolidation	11
D. Méthodes et règles d'évaluation	12
E. Evènements postérieurs à la clôture	17
F. Notes sur le bilan actif.....	18
1. Immobilisations incorporelles.....	18
2. Immobilisations corporelles.....	19
3. Immobilisations financières	20
4. Stocks et encours de production	20
5. Créances clients et autres créances nettes.....	21
6. Trésorerie nette	22
G. Notes sur le bilan passif	23
7. Capitaux propres.....	23
8. Provisions pour risques et charges	23
9. Emprunts et dettes financières.....	24
10. Dettes fournisseurs et autres dettes	25
H. Notes sur le compte de résultat	26
11. Ventilation du chiffre d'affaires	26
12. Résultat des activités abandonnées	26
13. Impôts sur les sociétés.....	26
I. Autres informations	26
14. Engagements de licences donnés	26
15. Autres Engagements donnés	26
16. Engagements reçus	27
17. Effectif du groupe à la clôture de l'exercice	27
18. Rémunérations des dirigeants	27
19. Parties liées	27
20. Passifs éventuels.....	27
J. Politique de gestion des risques.....	28
21. Risque de liquidité	28
22. Risque de change	28
23. Risque de crédit	28

I. BILAN CONSOLIDE ACTIF

<i>en milliers d'euros</i>	Notes	31-mars-17	31-mars-16
Ecart d'acquisition nets			
Immobilisations incorporelles nettes	1	100	100
Immobilisations corporelles nettes	2	77	89
Immeubles de placement			
Titres mis en équivalence			
Actifs disponibles à la vente			
Autres actifs financiers non courants	3	1	1
Autres actifs non courants			
Actifs d'impôts différés			
Total des Actifs non courants		178	190
Stocks nets	4	1 293	1 268
Créances clients et autres créances nettes	5	2 145	2 708
Actifs financiers de transaction			
Actifs financiers dérivés			
Impôts courants	5	27	84
Trésorerie et équivalents de trésorerie	6	1 973	1 778
Actifs détenus en vue d'être cédés			
Total des Actifs courants		5 437	5 838
TOTAL DE L'ACTIF		5 615	6 028

II. BILAN CONSOLIDE PASSIF

en milliers d'euros	Notes	31-mars-17	31-mars-16
Capital social	7	8 632	8 632
Primes d'émission		51 520	51 520
Réserves liées au capital		-63 685	-64 425
Réserves consolidées		1 623	1 037
Ecart de conversion		-	-
Résultat net		-318	1 326
Total des Capitaux Propres		-2 229	-1 910
		<i>Dont Part du groupe</i>	<i>-1 946</i>
		<i>Dont Intérêts minoritaires</i>	<i>-283</i>
<hr/>			
Dettes financières à long et moyen terme			
Autres passifs financiers			
Avantage du personnel	8	44	42
Provisions - non courant			
Dettes actualisées du plan de continuation (+1 an)		5 056	5 605
Total des Passifs non courants		5 100	5 647
<hr/>			
Part à moins d'un an des dettes financières à L et MT	9	18	21
Partie à CT des emprunts portant intérêt			
Concours bancaires	9		
Dettes fournisseurs et autres dettes	10	418	687
Provisions courantes	8	43	225
Passifs financiers dérivés			
Impôts courants			
Dettes actualisées du plan de continuation (-1 an)		2 265	1 358
Passifs détenus en vue d'être cédés			
Total des Passifs courants		2 744	2 291
		5 615	6 028
TOTAL DU PASSIF			

III. COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

en milliers d'euros	Notes	31-mars-17	31-mars-16
Chiffres d'affaires	11	2 284	1 973
Autres produits de l'activité		3	8
Produits des activités ordinaires		2 287	1 981
Achats consommés		-1 207	-100
Charges de personnel		-667	-703
Charges externes		-886	-1 503
Impôts et taxes		-96	-97
Dotations / Reprises amortissements et provisions		622	1 177
Dotations nettes aux provisions et pertes de valeur		-	-
Autres charges d'exploitation nettes des produits		-40	-1 101
Résultat opérationnel courant		13	-346
Autres produits et charges opérationnels		29	-
Résultat opérationnel		42	-346
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie			
Coût de l'endettement financier brut		3	-9
Coût de l'endettement financier net		3	-9
Autres produits et charges financiers		0	0
Charges d'impôt sur le résultat		-	-
Charges d'actualisation de la dette du plan de continuation	A	-363	-370
Produits d'actualisation de la dette du plan de continuation	A	0	1 112
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence		-	-
Résultat net avant résultat des activités arrêtées ou en cours de cession		-318	388
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession		0	939
		RESULTAT NET	1 326
		- dont Résultat net - part du groupe	1 327
		- dont Résultat net - intérêts minoritaires	-1
Résultat par action		31-mars-17	31-mars-16
	<i>Nb d'actions</i>	57 543 616	57 543 616
	<i>Nb moyen d'action en circulation dilué</i>	57 543 616	57 543 616
	<i>Résultat par action (en euros)</i>	-0,0080	0,0231
	<i>Résultat dilué par action (en euros)</i>	-0,0080	0,0231

IV. ETAT DU RESULTAT GLOBAL

en milliers d'euros	31-mars-16	31-mars-16
Résultat net	(318)	1 326
Ecart de conversion	0	(232)
Ecart de conversion recyclés	0	670
Total Autres éléments du résultat global	0	438
Résultat global	(318)	1 272
dont Part Groupe	(318)	1 292
dont Part Minoritaires	0	20

V. TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRESPART DU GROUPE

en milliers d'euros	Capital social	Primes	Réserves consolidées	Résultat	Ecart de conversion	Capitaux propres
31-mars-15	8 627	51 508	-64 437	1 260	-438	-3 480
Augmentation de capital	5	12				17
Affectation résultat mars-15			1 260	-1 260		-
Résultat global de l'exercice				1 327	438	1 765
Variation périmètre			66			66
Autres variations			6			6
31-mars-16	8 632	51 520	-63 105	1 327	-	-1 627
Augmentation de capital						
Affectation résultat mars-16			1 327	-1 327		0
Résultat global de l'exercice				-318		-318
Variation périmètre						0
Autres variations						0
31-mars-17	8 632	51 520	-61 778	-318	0	-1 945

PART DES MINORITAIRES

en milliers d'euros	Capitaux propres
<hr/>	
31-mars-15	-187
<hr/>	
Résultat global de l'exercice	-
Variation périmètre	-96
Autres variations	
<hr/>	
31-mars-16	-283
<hr/>	
Résultat global de l'exercice	-4
Autres variations	
<hr/>	
31-mars-17	-283
<hr/>	

VI. TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

	<u>31-mars-17</u>	<u>31-mars-16</u>
OPERATIONS D'EXPLOITATION		
RESULTAT NET	-318	1 327
<i>dont Résultat net des activités poursuivies</i>	<i>-318</i>	<i>1 546</i>
<i>dont Résultat net des activités cédées</i>		<i>-219</i>
Part des minoritaires dans le résultat stés intégrées	0	0
Dotations / Reprises aux Amortissements et provisions	-154	-182
Profits ou pertes sur sorties de périmètre	0	-1 158
Plus et moins-values de cession		
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	-472	-13
Incidence de la variation du BFR lié aux activités poursuivies	681	-3 065
Flux net de trésorerie d'exploitation des activités cédées	0	-264
Flux net de trésorerie généré par l'activité	209	-3 342
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		
Acquisitions immobilisations incorporelles et corporelles	-14	-30
Cession d'immobilisations incorporelles et corporelles	-	-
Cession immobilisations financières	-	-
Flux net de trésorerie d'investissements des activités cédées	0	4 435
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-14	4 405
OPERATIONS DE FINANCEMENT		
Augmentation de capital ou apports	0	17
Encaissements provenant d'emprunts	-	-
Flux net de trésorerie de financements des activités cédées	-	-
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	0	17
VARIATION DE TRESORERIE	195	1 080
Incidences des variations de taux de change	0	49
TRESORERIE A L'OUVERTURE	1778	648
TRESORERIE A LA CLOTURE	1 973	1 778

VII. ANNEXE DES COMPTES CONSOLIDES

La société CESAR SA est une société anonyme à conseil d'administration, de droit français, dont le siège social est situé 154, boulevard Jean Moulin, 49400 Saumur.

Le Groupe CESAR a pour activité principale la fabrication et le négoce de déguisements.

Les états financiers consolidés du Groupe César pour la période close le 31 mars 2017 comprennent CESAR SA, la société mère et sa filiale FESTIVEO.

Le 27 avril 2011, les actions de la société CESAR ont été transférées sur le marché Alternext de NYSE-Alternext. Le Groupe a décidé de continuer de présenter ses comptes selon le référentiel IFRS.

Tous les montants présentés dans l'annexe sont exprimés en milliers d'euros (K€), sauf mention contraire.

A. Faits caractéristiques de l'exercice

Continuité d'exploitation

En conséquence du plan de continuation arrêté le 27 février 2013, les comptes consolidés du groupe CESAR ont été établis selon la convention de continuité de l'exploitation. Les hypothèses de chiffre d'affaires inscrites au plan ne sont pas atteintes de même que le niveau de résultat. Des actions commerciales sont mises en œuvre actuellement pour que les engagements en matière d'activité et de résultats soient respectés.

Plan de continuation

Le 27 février 2013, le tribunal de commerce de Bobigny a arrêté le plan de redressement de la société CESAR sur dix ans. Les créances déclarées et acceptées s'élèvent à 10.3 millions d'euros.

Au cours de l'exercice 2016/2017 seulement 6 K€ ont été remboursés et le solde des créances relatives au dit plan s'élève à la clôture de l'exercice à un montant de 8 736 K€.

Parallèlement, et à la demande de la société, une requête a été présentée en juin 2016 au Tribunal de commerce de BOBIGNY dans le but de modifier le plan de continuation en proposant à ses créanciers chirographaires soit la possibilité d'un paiement comptant de 25% de leur créance actuelle pour solde de tout compte, soit un nouvel étalement sur la même durée du remboursement de leur créance.

Par jugement du 23 mars 2017, le Président du Tribunal de commerce a rejeté la demande de CESAR. La société a fait appel de la décision. Mais dans ces circonstances, les échéances non honorées de février 2016 et février 2017 ont été régularisées sur avril 2017 pour un montant de 1 305 k€.

Traitement en application des normes IFRS de dettes faisant l'objet d'un remboursement échelonné sur 10 ans

Rappel : En conformité avec les dispositions d'IAS 39.40, du fait des modifications substantielles des termes du passif financier initial, l'entreprise doit dé-comptabiliser ce passif financier initial de son bilan et comptabiliser un nouveau passif financier évalué à la juste valeur. La juste valeur du nouveau passif financier correspond à la valeur nominale des dettes actualisée sur la durée de remboursement de 10 ans. En application du paragraphe 41 de la norme IAS 39, la différence entre la valeur comptable du passif financier éteint et la juste valeur du nouveau passif est comptabilisée en résultat.

Compte tenu des incertitudes et de l'ampleur des créances contestées en date d'homologation du plan de redressement, il a été décidé de retenir comme date d'extinction du passif initial, la date d'audience des créances contestées du 10 septembre 2013.

En l'absence de taux de référence, la Direction du Groupe a décidé, lors de l'arrêté du 31 mars 2014, de fixer le taux d'actualisation à 2,5 % pour calculer la juste valeur de la nouvelle dette. Cette dernière est ensuite comptabilisée au coût amorti selon la méthode du TIE (Taux d'Intérêt Effectif).

Sur ces bases, l'impact de l'actualisation s'est traduit sur l'exercice 2013/2014 par une réduction du passif de 1 262 K€ enregistrée en produits dans le résultat financier et par la constatation d'une charge financière de désactualisation de la période de 111 K€. En conséquence, le Groupe constatera dans ses comptes consolidés des exercices à venir jusqu'en 2023, une charge de désactualisation dans son résultat financier d'un montant cumulé égal au profit constaté en 2013/2014 au rythme de la progressivité des échéances des dividendes arrêtée comme suit :

Echéance	%	Echéance	%
2014	2 %	2019	12 %
2015	3 %	2020	12 %
2016	5 %	2021	12 %
2017	10 %	2022	14 %
2018	10 %	2023	20 %

Au regard du plan de remboursement et des perspectives à moyen et long terme de la société César, un changement d'estimation du taux d'actualisation a été réalisé sur l'exercice 2015-2016. Le taux d'actualisation retenu de 2,5 % l'an a été porté à 6 % l'an pour les échéances des années 2018 à 2023.

Pour la période la charge de désactualisation s'élève à 362 k€.

Les échéances du dividende de février 2016 et de février 2017, non réglées au 31 mars 2017 dans l'attente de la requête déposée, sont classées en passifs courants sur une ligne distincte et la dette dont le paiement a été étalé est classée en passifs non courants.

B. Référentiel comptable

Les états financiers consolidés du Groupe CESAR pour la période close le 31 mars 2017 ont été établis en conformité avec le référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards), tel que publié par l'IASB et adopté par l'Union Européenne, et présenté en détail sur le site internet :

http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm.

Le référentiel IFRS comprend les normes IFRS, les normes IAS (International Accounting Standards), ainsi que leurs interprétations IFRIC (International Financial Reporting Interpretations Committee).

Evolution du référentiel comptable par rapport à l'exercice précédent

Les textes d'application obligatoire pour la première fois par le groupe à compter du 1^{er} avril 2016 sont les suivants :

- ↳ Amélioration des IFRS cycle 2012-2014 ;
- ↳ Amendements à IAS 1 « Présentation des états financiers » - initiatives relatives aux informations à fournir ;

- ↵ Amendements à IAS 16 et IAS 38 : « Clarification sur les modes d'amortissement acceptables » ;
- ↵ Amendements à IAS 27 : « La mise en équivalence dans les états financiers individuels » ;
- ↵ Amendements à IFRS 11 : « Comptabilisation des acquisitions d'intérêts dans une entreprise commune » ;

La première application de ces textes n'entraîne aucun impact significatif sur les comptes consolidés du groupe.

Les nouvelles normes et interprétations adoptées par l'Union Européenne non encore d'application obligatoire sont les suivantes :

- ↵ IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients » ;
- ↵ IFRS 9 « Classement et évaluation des actifs financiers » ;
- ↵ Comptabilité de couverture et amendements à IFRS 9, IFRS 7 et IAS 39 ;
- ↵ Date d'application obligatoire et dispositions transitoires (amendements à IFRS 9 et IFRS 7).

La première application de ces textes ne devrait entraîner aucun impact significatif sur les comptes consolidés du groupe.

Les nouvelles normes et interprétations non encore adoptées par l'Union Européenne sont les suivantes :

- ↵ Contrats de locations (IFRS 16) : la norme sera applicable à compter des exercices ouverts après le 1^{er} janvier 2019 ;
- ↵ Comptabilisation d'actifs d'impôt différé au titre de pertes latentes (amendement IAS 12) : cet amendement sera applicable à compter des exercices ouverts après le 1^{er} janvier 2017 ;
- ↵ Informations à fournir (amendement IAS 7) : cet amendement sera applicable à compter des exercices ouverts après le 1^{er} janvier 2017 ;
- ↵ Amendements à IFRS 2 : classification et évaluation des transactions dont le paiement est fondé sur des actions ; cet amendement serait applicable à compter des exercices ouverts après le 1^{er} janvier 2018 ;
- ↵ Amendements résultant des processus d'améliorations annuelles 2014-2016 ; cet amendement est en principe applicable à compter des exercices ouverts après le 1^{er} janvier 2017 ou 2018 ;
- ↵ Interprétation IFRIC 22 sur les paiements d'avance sur transactions en devises : cette interprétation sera applicable à compter des exercices ouverts après le 1^{er} janvier 2018.

En dehors de la norme IFRS 16 dont l'analyse est en cours, le Groupe n'attend pas d'impact majeur quant à l'application de ces nouveaux textes lorsqu'ils seront adoptés.

Changement de méthode et de présentation

Aucun changement de méthode ou de présentation significatif n'a eu lieu sur cet exercice.

C. Modalités de consolidation et informations sur le périmètre de consolidation

Informations relatives au périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés regroupent, par intégration globale, les comptes de toutes les filiales dans lesquelles le Groupe CESAR détient, directement ou indirectement, le contrôle exclusif. Le contrôle existe lorsque le Groupe (i) détient le pouvoir sur une entité, (ii) est exposé ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité et (iii) a la capacité d'exercer son pouvoir sur l'entité de manière à influencer sur le montant des rendements qu'il obtient.

En pratique, les sociétés dont le Groupe détient directement ou indirectement la majorité des droits de vote, sont généralement réputées contrôlées par le Groupe.

L'intégration globale permet de prendre en compte, après élimination des opérations et résultats internes, l'ensemble des actifs, passifs et éléments du compte de résultat des sociétés concernées. La part des résultats et des capitaux propres revenant aux sociétés du Groupe est isolée de celle revenant aux minoritaires.

Toutes les transactions intervenues dans la période entre les sociétés intégrées sont éliminées.

Périmètre de consolidation au 31 mars 2017

Le périmètre de consolidation au 31 mars 2017 s'établit comme suit :

Sociétés	Pays	Détention	Capital social	Activité
CESAR SA	France	100,00 %	8 631 542,40 €	Holding
FESTIVEO	France	60,00 %	23 000,00 €	Négoce

D. Méthodes et règles d'évaluation

Base de préparation

La monnaie fonctionnelle et de présentation des états financiers est l'euro. Tous les états financiers présentés sont arrondis au millier d'euros le plus proche.

Ils sont préparés sur la base du coût historique à l'exception des actifs et passifs suivants évalués à leur juste valeur : instruments financiers dérivés, instruments financiers détenus à des fins de transaction.

Segments opérationnels

En application d'IFRS 8 – Secteurs opérationnels, l'information sectorielle présentée est établie sur la base des données de gestion interne communiquées à la direction générale du Groupe. Les secteurs opérationnels sont suivis individuellement en termes de reporting interne, suivant des indicateurs communs. Les données chiffrées publiées et issues du reporting interne sont établies en conformité avec le référentiel IFRS appliqué par le Groupe pour ses états financiers consolidés.

Le seul secteur d'activité du Groupe se situe en Europe du Nord et regroupe les activités de commercialisation en France.

Conversion des états financiers des filiales étrangères exprimés en devises

Les actifs et passifs des sociétés du Groupe libellés en devises étrangères, et ne faisant pas l'objet de couverture, sont convertis en euros, en appliquant le cours de change en vigueur à la date de clôture.

Les produits et charges du compte de résultat et les flux du tableau des flux de trésorerie ont été convertis au cours moyen de la devise pour la période considérée.

Les écarts de conversion qui en résultent font l'objet d'une inscription en capitaux propres, dans l'attente de leur recyclage en résultat.

Opérations en devises

Les transactions libellées en devises sont converties au taux de change en vigueur au moment de la transaction. En fin d'exercice, les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis au taux de change de clôture. Les écarts de change correspondant sont inscrits en charges ou produits financiers.

Les différences de change entre le montant des dividendes versés par certaines filiales étrangères, convertis au cours moyen des périodes concernées, et le montant des dividendes reçus par la mère, convertis au taux du jour de l'encaissement, sont portées dans les capitaux propres au poste écart de conversion.

Immobilisations incorporelles et corporelles

Seuls les éléments dont le coût peut être déterminé de façon fiable et pour lesquels il est probable que les avantages économiques bénéficieront au Groupe sont comptabilisés en immobilisations.

Lorsque des événements ou modifications d'environnement de marché indiquent un indice de perte de valeur des immobilisations incorporelles et corporelles, celles-ci font l'objet d'une revue détaillée afin de déterminer si leur valeur nette comptable est inférieure à la valeur recouvrable.

La valeur recouvrable est définie comme la plus élevée de la juste valeur, diminuée du coût de cession, et de la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée par actualisation des flux de trésorerie futurs attendus de l'utilisation du bien et de sa cession.

Dans le cas où le montant recouvrable est inférieur à la valeur nette comptable, une perte de valeur est comptabilisée, par le biais d'une dépréciation, pour la différence entre ces deux montants. Les pertes de valeur relatives aux immobilisations corporelles et incorporelles à durée de vie définie peuvent être reprises ultérieurement si la valeur recouvrable redevient plus élevée que la valeur nette comptable ainsi dépréciée.

✓ Frais de création

Les coûts de développement relatifs à la conception de modèles ne sont pas activés.

✓ Marques

Les marques figurant à l'actif ont été dépréciées presque intégralement.

✓ Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles regroupent les investissements en logiciels informatiques.

Les logiciels sont amortis au linéaire sur une durée de 3 ans.

✓ Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition, diminué des amortissements cumulés et des pertes de valeurs constatées, le cas échéant.

Les amortissements des immobilisations corporelles sont pratiqués en fonction de la durée de consommation prévisionnelle des avantages économiques liés à leur utilisation. Ces durées sont estimées de la façon suivante selon les biens :

- | | |
|---|---------------------|
| - terrains | N/A |
| - agencements et aménagements de terrains | Linéaire 5 à 15 ans |

- constructions	Linéaire 20 ans
- installations techniques, outillages et matériels industriels	Linéaire 5 à 10 ans
- matériels de transport	Linéaire 4 à 5 ans
- installations et agencements divers	Linéaire 5 à 10 ans
- matériels de bureau et informatique	Linéaire 3 à 5 ans
- mobilier	Linéaire 5 à 10 ans

Les dotations aux amortissements sont comptabilisées au compte de résultat sur une ligne spécifique, incluse dans le Résultat Opérationnel Courant.

Les contrats de location ne possédant pas les caractéristiques d'un contrat de location-financement, sont comptabilisées comme des contrats de location opérationnelle, et seuls les loyers sont enregistrés en résultat.

Les installations techniques sont constituées principalement de machines et outillages industriels affectés aux façonnages.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont, pour l'essentiel, composées de dépôts et cautionnements inscrits à leur valeur d'origine.

Les immobilisations financières font l'objet de dépréciation si elle s'avère nécessaire, en comparaison de leur valeur historique avec leur valeur probable de réalisation.

Stocks

Conformément à la norme IAS 2 « Stocks », les stocks sont évalués en coût unitaire moyen pondéré, au plus faible de leur coût et de leur valeur nette de réalisation. La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

Les stocks de produits finis sont évalués à leur prix de revient. Les stocks de matières premières sont évalués à leur prix d'achat majoré de frais d'approche. Ces évaluations sont corrigées des marges bénéficiaires réalisées sur les ventes entre sociétés du Groupe.

Une dépréciation est comptabilisée pour les articles dont le coût est supérieur à la valeur nette probable de réalisation.

Tous les articles hors catalogues sont dépréciés au moins à 60 % à cela s'ajoute sur tous les produits, une dépréciation liée à l'obsolescence de 80 à 100 %.

Par ailleurs, tous les produits sous licence expirée sont dépréciés à 100 %.

Impôts sur les résultats

La charge d'impôt portée au compte de résultat est constituée de l'impôt exigible sur les résultats dû au titre de la période concernée et de toute autre charge ou produit d'impôt différé.

Les impôts différés sont calculés selon la méthode bilantielle du report variable sur les différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et passifs, et leur valeur fiscale. Les impôts différés sont calculés avec les taux d'impôt attendus sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé.

Les impôts différés actif et passif sont compensés au niveau de chaque entité. Lorsque le solde correspond à une créance, cette créance est comptabilisée s'il est probable que l'entité disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels elle pourra imputer les actifs d'impôts.

Clients

La juste valeur des clients et comptes rattachés est considérée comme identique à leur valeur nette comptable en raison du fort degré de liquidité des postes.

Si le Groupe procède à des opérations d'affacturage aux termes desquelles les créances commerciales concernées sont données à un factor contre règlement de leur montant et sous déduction de commissions et agios, les créances concernées par ce financement sont présentées dans le poste « clients », et le financement correspondant au passif du bilan dans le poste « emprunts et dettes financières ».

Créances et dettes

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale sous déduction des éventuelles dépréciations liées à des risques d'irrecouvrabilité.

Les créances et dettes en devise sont évaluées au taux de change de ladite devise à la date de clôture de l'exercice social.

Comptes de régularisation Actif

Les comptes de régularisation actif sont constitués des charges comptabilisées d'avance dont les prestations seront réalisées sur les exercices suivants.

Emprunts et dettes financières

Les emprunts sont initialement comptabilisés à la juste valeur d'origine, diminuée des coûts de transaction qui leur sont directement attribuables.

A chaque clôture, les emprunts sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif et sont ventilés au bilan en :

- ↳ dettes financières non courantes pour la part exigible à plus d'un an ;
- ↳ dettes financières courantes pour la part remboursable à moins d'un an.

Capitaux propres

Les capitaux propres enregistrent notamment les écarts de conversion. Ces écarts résultent, d'une part, de l'incidence de l'évolution des devises sur les actifs et passifs historiques des sociétés dont les comptes sont libellés en devises et, d'autre part, de la différence entre les taux utilisés pour la conversion des comptes de résultat et ceux utilisés pour la conversion des comptes du bilan.

Au 31 mars 2017, le capital social était fixé à la somme de 8 631 542,40 euros divisé en 57 543 616 actions de 0,15 euro de valeur nominale chacune, toutes de même catégorie et entièrement libérées.

Provisions

Une provision est comptabilisée lorsque le Groupe a une obligation à l'égard d'un tiers à la clôture ou qu'il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente.

Les provisions pour risques et charges sont comptabilisées sur la base de l'évaluation la plus probable du passif.

Les provisions pour risques et charges sont réparties en « courant » et « non courant ». A ce titre, les impôts différés passif et la provision pour indemnités de départ à la retraite sont notamment qualifiés de « passif non courant ».

S'agissant de la liquidation des filiales étrangères, et notamment allemandes et espagnoles, le Management du groupe CESAR n'a été saisi à ce jour d'aucune demande ou réclamation par leurs liquidateurs judiciaires respectifs de nature à nécessiter la constitution de provisions ou à infléchir l'analyse de la direction sur l'absence de risque.

Engagements de retraite et autres avantages long terme

En accord avec les lois sociales des pays dans lesquels il est implanté, le Groupe participe à des régimes de retraites, de préretraites ou d'indemnités de départ. Pour les régimes de base et autres régimes à cotisations définies, le Groupe CESAR comptabilise en charges les cotisations à payer lorsqu'elles sont dues.

Les engagements de retraites et assimilés sont évalués suivant la méthode des unités de crédits projetés. Selon cette méthode, chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations, évaluée séparément pour obtenir l'obligation finale. Cette obligation, charges sociales comprises, est ensuite actualisée.

Les engagements de retraite sont constatés sur les sociétés françaises.

(cf. note 8).

Stocks options

Au 31 mars 2017 il n'existe pas d'options de souscription ou d'achat d'actions attribuables aux employés, celles-ci étant devenues caducs.

Compte de résultat

Le Groupe CESAR a opté pour la présentation du compte de résultat par nature.

Chiffre d'affaires

Le produit des ventes est enregistré s'il est probable que les avantages économiques associés aux transactions iront au Groupe et si le montant des produits et des coûts encourus ou à encourir sur la transaction peut être évalué de façon fiable.

Le produit des activités ordinaires est évalué à la juste valeur de la contrepartie reçue. Les remises commerciales et les rabais accordés aux clients sont déduits pour déterminer cette juste valeur.

Les sociétés du Groupe César en France s'engagent dans certains cas à reprendre auprès de leurs clients et distributeurs les produits invendus ou périmés.

Conformément à la norme IAS 18, le produit des activités ordinaires provenant de telles ventes est comptabilisé lorsque les risques et avantages inhérents à la propriété ont été transférés. Lorsque le Groupe conserve les risques et avantages inhérents à la propriété des produits, aucun produit des activités ordinaires n'est reconnu ; une dette vis-à-vis du client est comptabilisée en réduction des créances clients et les produits sont conservés en stocks. Le taux de retour retenu pour l'établissement de ces estimations est calculé sur la base de statistiques.

Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel est constitué de la différence entre l'ensemble des charges et des produits ne résultant pas des activités financières des sociétés mises en équivalence et de l'impôt.

Autres produits et charges opérationnels

Les « Autres produits et charges opérationnels » sont des produits ou charges en nombre très limité, inhabituels, anormaux et peu fréquents, présentés de manière distincte dans le compte de résultat pour faciliter la compréhension de la performance opérationnelle du Groupe.

Résultat par action et résultat dilué par action

Le résultat par action correspond au résultat net distribuable (Résultat net part du Groupe) divisé par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice (hors actions d'auto contrôle).

Le calcul du résultat net dilué par action est semblable au calcul du résultat par action ajusté de l'impact maximal de la conversion des instruments dilutifs en actions ordinaires. Les BSAR émis en avril 2010 ont expiré le 21 avril 2015. Aussi, le Groupe ne dispose plus d'instruments dilutifs.

Recours à des estimations

La préparation des comptes consolidés, conformément aux principes IFRS généralement admis, nécessite la prise en compte d'estimations et d'hypothèses faites par la direction du Groupe et affectant les montants d'actif et de passif figurant au bilan, les actifs et passifs éventuellement mentionnés en annexe, ainsi que les charges et les produits du compte de résultat.

Pour limiter les incertitudes, ces estimations et hypothèses sont revues à chaque clôture et confrontées aux réalisations et retours d'expérience ainsi qu'à d'autres facteurs jugés pertinents au regard des conditions économiques, afin de procéder à des ajustements d'hypothèses si nécessaire. Les effets des modifications sont immédiatement comptabilisés.

Le contexte actuel de forte dégradation de l'environnement économique et financier rend difficile l'appréhension des perspectives d'activité. Il est possible que les montants effectifs ultérieurement réalisés soient différents des estimations et des hypothèses retenues.

Ces estimations concernent principalement :

- ↪ l'évaluation des risques sur les litiges,
- ↪ la valorisation des retours,
- ↪ les minimums garantis sur royalties,
- ↪ la valorisation des stocks.

E. Evénements postérieurs à la clôture

Par jugement du 23 mars 2017, le Président du Tribunal de commerce a rejeté la demande de CESAR. La société a fait appel de la décision. Mais dans ces circonstances, les échéances non honorées de février 2016 et février 2017 ont été régularisées sur avril 2017 pour un montant de 1.305 K€.

F. Notes sur le bilan actif1. Immobilisations incorporellesa) **Ecart d'acquisition**

En milliers d'euros	Valeurs Brutes	Amortissements	Valeurs Nettes 31 mars 2017	Valeurs Nettes 31 mars 2016
Ecart d'acquisition positifs				
A Nouveau	36	36	-	-
Mouvement de périmètre				
Nouvelle acquisition				
Cession				
Ecart de conversion				
Ecart d'acquisition positifs	36	36	-	-

Les écarts d'acquisition sont intégralement dépréciés et correspondent à la société FESTIVEO.

b) **Autres immobilisations incorporelles**

En milliers d'euros	Valeurs Brutes	Amorts / Dépréciations	Valeurs Nettes 31 mars 2017	Valeurs Nettes 31 mars 2016
Frais d'établissement				
Frais de recherche				
Concessions, brevets, licences	1 905	1 805	100	100
Droit au bail				
Fonds de commerce				
Autres immobilisations incorporelles	193	193	-	-
Autres immos incorp. Crédit bail				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes s/ immo incorp.				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 098	1 998	100	100

En milliers d'euros	Valeurs Brutes	Amorts / Dépréciations	Valeurs Nettes
31-mars-16	2 098	1 998	100
Augmentations	-	-	0
Diminutions	-	-	-
31-mars-17	2 098	1 998	100

2. Immobilisations corporelles

En milliers d'euros	Valeurs Brutes	Amorts / Dépréciations	Valeurs Nettes 31 mars 2017	Valeurs Nettes 31 mars 2016
Terrains	12		12	12
Constructions				
Installations tech, mat et outillages ind.	101	101		
Autres immobilisations corporelles	788	723	65	77
Immobilisations corporelles en cours				
Immeubles de placement				
Avances et acomptes s/ immo corp.				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	901	824	77	89

En milliers d'euros	Valeurs Brutes	Amorts / Dépréciations	Valeurs Nettes
31-mars-16	887	798	89
Augmentations	14	26	-12
Diminutions			
31-mars-17	901	824	77

3. Immobilisations financières

En milliers d'euros	Valeurs Brutes	Amorts / Dépréciations	Valeurs Nettes 31 mars 2017	Valeurs Nettes 31 mars 2016
Titres de participations				
Créances ratt. à participations				
Autres immobilisations financières	1	-	1	1
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1	-	1	1

En milliers d'euros	Valeurs Brutes	Amorts / Dépréciations	Valeurs Nettes
31-mars-16	1	-	1
Augmentations	-	-	-
Diminutions	-	-	-
Var. périmètre et écarts de change	-	-	-
31-mars-17	1	-	1

4. Stocks et encours de production

En milliers d'euros	Valeurs Brutes	Amorts / Dépréciations	Valeurs Nettes 31 mars 2017	Valeurs Nettes 31 mars 2016
Matières premières	-	-	-	-
En cours biens	-	-	-	-
Produits finis	-	-	-	-
Marchandises	3 244	1 951	1 293	1 268
STOCKS ET EN-COURS	3 244	1 951	1 293	1 268

5. Créances clients et autres créances nettes

En milliers d'euros	Valeurs Brutes	Amorts / Dépréciations	Valeurs Nettes 31-mars-17	Valeurs Nettes 31-mars-16
Avances et acomptes versés				
Clients	867	628	239	381
Créances sociales	4		4	2
Créances fiscales	56		56	30
Créances sur cession d'immos				
Débiteurs divers	2 146	340	1 806	2 258
Impôts courants (CICE)	27		27	84
Charges constatées d'avances	39		39	37
CREANCES CLIENTS ET AUTRES CREANCES	3 139	968	2 171	2 792

Le poste « Débiteurs divers » correspond aux sommes déposées chez l'administrateur judiciaire de la société CESAR dans le cadre de la proposition de modification du plan de continuation présentée au Tribunal de Commerce de Bobigny.

L'ensemble de ces créances a une échéance inférieure à un an.

6. Trésorerie nette

En milliers d'euros	Valeurs Nettes 31 mars 2017	Valeurs Nettes 31 mars 2016
Valeurs mobilières de placement Prov.dép.Valeurs mobilières de placement VMP / Actions propres		
Valeurs mobilières de placement	-	-
Disponibilités	1 973	1 778
Instruments financiers Actif		
Disponibilités et instru. de trésorerie	1 973	1 778
Trésorerie active	1 973	1 778
Concours bancaires courants Instruments financiers Passif		
Trésorerie passive	-	-
TRESORERIE NETTE	1 973	1 778

G. Notes sur le bilan passif**7. Capitaux propres**

Le tableau de variation des capitaux propres est présenté au point IV.

Le capital social de la société consolidante à la clôture de l'exercice est constitué de 57 543 616 actions de valeur nominale de 0,15 euro.

8. Provisions pour risques et charges

En milliers d'euros	31 mars 2016	Var. de Périmètre	Dotations	Reprises	Ecarts de conversion	31 mars 2017
Provisions pour retraite	42		2			44
Provisions autres risques	-					-
Provisions pour risques et charges non courantes	42	-	2	-	-	44
Provisions pour litiges	225			182		43
Provisions pour risques et charges courantes	225	-	-	182	-	43
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	267	-	2	182	-	77

Les engagements de retraite concernent la société Mère.

Les « provisions pour risques courantes » couvrent des litiges prud'homaux en cours.

9. Emprunts et dettes financières

En milliers d'euros	31-mars-17	31-mars-16
Dettes financières diverses	18	21
Dettes financières Crédit-bail		
Concours bancaires courants		
Instruments financiers Passif		
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES	18	21

En milliers d'euros	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Dettes financières diverses	18		
Dettes financières Crédit-bail			
Intérêts courus non échus			
Concours bancaires courants			
Instruments financiers Passif			
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES	18		

Aucun emprunt n'a été souscrit au cours de l'exercice.

10. Dettes fournisseurs et autres dettes

En milliers d'euros	31-mars-17	31-mars-16
Fournisseurs et comptes rattachés	274	619
Avances et acomptes reçus		
Dettes fiscales et sociales	144	68
Fournisseurs d'immobilisations		
Comptes courants créditeurs		
Instruments dérivés passifs		
Dettes diverses		
DETTES FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES	418	687

L'ensemble des dettes d'exploitation est exigible à moins d'un an à l'exception du plan homologué par le Tribunal présenté sur une ligne spécifique du passif et dont les échéances figurent au paragraphe A.

H. Notes sur le compte de résultat

11. Ventilation du chiffre d'affaires

En milliers d'euros	Valeurs Nettes 31 mars 2017	Valeurs Nettes 31 mars 2016
Ventes de Produits	2 092	3 144
Ventes de Travaux	-	-
Ventes de Services	191	129
Ventes de Marchandises	-	1 877
CHIFFRE D'AFFAIRES	2 283	5 150
Dont filiale FESTIVAL	-	3 177
CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDE	2 283	1 973

12. Résultat des activités abandonnées

Le résultat net des activités abandonnées présenté au titre de l'exercice clos le 31 mars 2016 correspond à la cession de FESTIVAL :

+ Prix de cession :	4 050 k€
- Situation nette consolidée au 29 février 2016	(2 221) k€
<u>- Ecart de conversion</u>	<u>(670) k€</u>
= Plus-value de cession consolidée	1 158 k€
<u>+ Résultat net de l'activité FESTIVAL</u>	<u>(219) k€</u>
= Résultat net des activités abandonnées	939 k€

13. Impôts sur les sociétés

Au 31 mars 2017, compte tenu de la situation du Groupe, les impôts différés ne sont pas activés.

I. Autres informations

14. Engagements de licences donnés

Il n'existe pas d'avance sur licences au 31 mars 2017.

15. Autres Engagements donnés

Il n'existe pas d'engagements donnés par le Groupe au profit de tiers.

16. Engagements reçus

Maintien de la clause de retour à meilleure fortune associée à l'abandon de créance de 500 000 € consenti par la société CESAR à la société malgache FESTIVAL en date du 31 mars 2015. Cette clause viendra à s'appliquer lorsque les résultats nets de la société FESTIVAL permettront de constater un bénéfice équivalent.

17. Effectif du groupe à la clôture de l'exercice

	Personnel salarié
Cadres et Agents de maîtrise	13
Employés / ouvriers	11
Total	24

18. Rémunérations des dirigeants

Les membres du Conseil d'Administration ne font l'objet d'aucune rémunération.

19. Parties liées

Les parties liées sont définies comme les actionnaires du Groupe et les principaux dirigeants.

Le Compte courant de la Société BISCALUX s'élève en date du 31 mars 2017 et avant actualisation à 2 513 k€ en totalité inscrit au plan de redressement.

Les loyers versés sur l'exercice à la Société Jean Moulin s'élèvent à 109 k€. Il s'agit d'un bail commercial à effet du 1^{er} avril 2013 pour une durée de 9 ans relatif aux locaux utilisés en propre et sous-loués en partie par CESAR SA.

20. Passifs éventuels

En 2007, un membre non autorisé du personnel a souscrit auprès de BBVA un Swap de Taux avec Option de Knock-out au nom de la société JOSMAN. Le risque est évalué 1,3 millions d'euros. La société JOSMAN a demandé la nullité de cet acte et a eu gain de cause en première instance et en appel. Les analyses juridiques réalisées indiquent que la position de la société devrait prévaloir si l'affaire était portée en cassation. En conséquence, il n'a été procédé à aucune provision.

La société n'a pas connaissance d'autres passifs de cette nature

J. Politique de gestion des risques

21. Risque de liquidité

Il existe un risque élevé de liquidité lié au financement de l'activité saisonnière. Cependant, la sortie de la procédure judiciaire de CESAR SA, la baisse d'activité et l'effort fait sur la gestion du BFR ont permis de constituer un volant de trésorerie permettant l'autofinancement des achats de la saison.

La ventilation des passifs financiers par échéance au 31 mars 2017 est présentée en note 9.

S'agissant de la comparaison de l'excédent brut d'exploitation actuel aux échéances financières prévues dans le plan de redressement arrêté par le Tribunal de Commerce de BOBIGNY, elle met en évidence une évolution des résultats financiers nettement insuffisante en l'état actuel de la société pour couvrir les échéances à venir au-delà de 2019.

22. Risque de change

L'ensemble des transactions des sociétés CESAR SA et FESTIVEO s'effectue en euros.

23. Risque de crédit

Le risque de crédit se définit comme l'impact qu'auraient des défaillances des contreparties sur les flux futurs d'entrées ou de sorties de trésorerie en fonction des actifs financiers détenus.

Chaque filiale opérationnelle a mis en place une politique de suivi de son risque crédit client, et les créances pour lesquelles il existe un risque font l'objet d'une dépréciation. Au 31 mars 2017, il n'y a pas de concentration significative du risque de crédit.

La ventilation des créances clients brutes avant dépréciation par échéance au 31 mars 2017 se présente comme suit :

en k€	Total	Non échues et non dépréciées	<30 jours	30-60 jours	60-90 jours	90-120 jours	>120 jours
31 mars 2017	867	187	8	57	-	-	616
31 mars 2016	1 237	252	190	44	37	-	714